

« Comité de suivi des INSPÉ » ou comité de suivi de la destruction de la formation des enseignants ?

Le jeudi 10 décembre était à nouveau réuni un « comité de suivi » des INSPÉ alors même que se poursuit à marche forcée la réforme des concours et des masters MEEF.

Ce comité de suivi avait pour points particuliers à l'ordre du jour les « équipes pluri-catégorielles » ainsi qu'une réflexion sur la « qualité de vie au travail » comme élément à inclure dans la formation.

Déclaration préalable de la FNEC-FP FO :

On peut se demander si l'on est dans un « comité de suivi » des INSPE ou dans un « comité de suivi de la destruction » de la formation en INSPE.

Nous ne pouvons qu'être renforcés dans notre demande d'abandon de la réforme des concours comme de la formation MEEF au vu de ce qui est présenté au fil du temps.

On nous parle de l'inclusion forcée de formateurs praticiens dans la formation en MEEF à hauteur d'un tiers du volume d'enseignement. Ceci remet tout simplement en question l'ensemble des formations MEEF, avec leur cohérence, ceci remet en question l'autonomie pédagogique des collègues des masters MEEF, ceci remet aussi en question l'ensemble des postes et des services en INSPE.

Les maquettes sont tout simplement infaisables, comme en témoigne par exemple le refus des maquettes qu'on cherche à leur imposer par les collègues de l'INSPE de Paris, avec l'ensemble de leurs organisations syndicales (FO, FSU, CGT, CFDT, SUD, SNPTES).

La provocation atteint son maximum avec le dossier de la « QVT ». Comment peut-on parler de « qualité de vie au travail » alors que l'on va utiliser les étudiants MEEF comme des moyens de remplacement dans les établissements ? Comment peut-on parler de « QVT » alors que l'on paiera ces contractuels étudiants moins de 700 euros par mois ? Comment peut-on parler de « QVT » alors que l'on supprime les décharges d'enseignement pour les fonctionnaires stagiaires en première année ?

Comme le Grenelle, cette réforme ne vise pas à revaloriser mais à mettre en cause les statuts et les conditions de travail, à déqualifier et même à dévaloriser.

Il est absolument urgent de tout arrêter dans cette réforme.

* * *

Lors de cette réunion, la FNEC- FP FO a aussi rappelé les baisses horaires qui affectaient la formation à l'INSPÉ de Paris : moins 89 heures de cours pour le premier degré, pour le second degré, en mathématiques perte énorme de 168 heures de cours pour chaque étudiant sur 2 ans, disparition des séminaires en histoire-géographie et Lettres : on passe en histoire-géographie de 39 heures par étudiant soit 20 heures CM et 19 h TD à 12 heures TD et en Lettres de 48 heures CM à 12 heures TD par étudiant. Le mémoire est réduit à un simple rapport de stage.

La FNEC-FP FO ne peut admettre que la « discussion » se poursuive dans ces conditions. Ses représentants quittent la séance.

En dépit des critiques qui fusaient de toutes parts, les responsables du « comité de suivi » ont absolument tenu à continuer la réunion.

Ont ainsi été présentées les résultats d'une réflexion sur les équipes pluricatégorielles.

L'une des responsables, Mme Champion, a alors affirmé que, faute d'interventions, il n'y avait « pas de rejet » du document présenté.

La FNEC-FP FO est intervenue pour rappeler que la réflexion s'inscrivait dans les paramètres d'une réforme qui est massivement désapprouvée et a demandé que soit inscrit au compte-rendu qu'elle rejetait totalement le document présenté.

Ce document s'inscrit en effet dans l'application du tiers du volume de formation confié à des « praticiens » ou dénommés tels. Comment ne pas voir en outre que ceci ne peut qu'avoir pour conséquence, si l'on voulait respecter ce ratio, une baisse du volume horaire de la formation et un paiement des « praticiens » sous forme d'heures de vacation ?

Alors que personne ne partage les attendus de cette réforme, de quoi peut-on bien discuter ? La situation est ubuesque, on continue en effet à discuter de la mise en application de cette réforme alors que ses soubassements mêmes sont mis en cause par tous.

La FNEC-FP FO a réitéré sa demande que les discussions dans ce comité de suivi s'arrêtent et que les responsables de ce comité (qui affirment ne pas être les représentants du ministère) portent auprès du ministère l'ensemble des remarques faites par les organisations syndicales présentes.

Il n'est plus possible de continuer ainsi.

En conséquence, les représentants de la FNEC-FP FO ont fait savoir qu'ils quittaient cette séance du comité de suivi.

à Montreuil, le 10 décembre 2020